Image not found or type unknown

# Non présentation sur une assignation au fond devant le tribunal d

Par **Sonia**, le **21/04/2012** à **12:08**

Bonjour,
Ma société a assigné au fond deux autres sociétés devant le Tribunal de Commerce , Une des deux ne s'est pas présentée lors de l'enrôlement, une audience a maintenant été fixée début mai. Que dois je faire ? assigner de nouveau ? Que risque cette société en ne s'étant pas présentée ? L'acte a bien été délivrée par un huissier au gérant)
Je souhaiterai savoir comment va se dérouler la suite et que dois je faire (je n'ai pas d'avocat) je me défends seule.
Merci pour votre réponse.
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés